



Cultures maraîchères

Pomme de terre

Plantes fourragères

Grande culture

Vigne



Plantes médicinales et aromatiques

Arboriculture



Baies

Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées

Rapport annuel 2003

Madame, Monsieur,

Les intérêts économiques ne sont pas les seuls à plaider en faveur de la sauvegarde des plantes cultivées. En Suisse, d'un point de vue social, le besoin est grand de garantir ce patrimoine pour les générations à venir. Dans le cadre de la «Convention sur la diversité biologique», notre pays s'est engagé à contribuer à la conservation de la diversité des espèces animales et végétales et à prendre à cet effet les mesures qui s'imposaient. Bien entendu, la diversité biologique ne se conçoit pas sans les plantes cultivées.

Par le présent rapport, nous souhaitons mieux vous faire connaître la Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC). Elle englobe, coordonne et conseille des organisations qui travaillent dans ce domaine. De nombreuses institutions privées et publiques – grandes et petites – déterminent des espèces de plantes cultivées, les décrivent et les inventorient, et constituent des collections et des banques de gènes, notamment pour les rendre accessibles au grand public. L'ampleur des connaissances disponibles dans ce domaine est impressionnante. Nous aimerions ici remercier toutes les personnes et les organisations impliquées pour la qualité de leur travail et leur bonne collaboration. Elles constituent la base des activités de sauvegarde menées en Suisse.

La CPC existe depuis 1991. Après la mise en place des structures requises – transformation en association et création des groupes de travail spécifiques –, nous sommes parvenus au cours des dernières années à élaborer des stratégies pour la sauvegarde et l'exploitation durable des plantes cultivées en Suisse. Ainsi est défini le cadre permettant la mise en œuvre des projets actuels et futurs.

L'une des principales bases de travail réside dans la nouvelle Base de données nationale, qui permettra de documenter, de gérer, de rechercher et de transmettre les informations collectées au grand public. La mise en œuvre de cette base de données, ainsi que de celle nos autres concepts, constitue désormais notre principale mission. Le besoin d'action est grand: toutes les plantes cultivées importantes pour la Suisse ne sont pas encore sauvegardées à long terme. Les connaissances sont encore très insuffisantes à propos de certaines espèces.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous nous témoignez et vous souhaitons une agréable lecture du présent rapport. Notre bureau se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire. De plus vous pouvez aussi consulter notre site internet (www.cpc-skek.ch).

Avec nos sentiments les meilleurs



Hansjörg Hassler
Président de la CPC





Cultures maraîchères

La diversité des légumes cultivés autrefois en Suisse est considérable par rapport à la quantité offerte aujourd'hui dans les magasins. La CPC a réalisé un inventaire des collections de variétés et de populations de légumes dont la conservation à long terme est garantie. L'inventaire présente plus de 1000 origines d'une centaine de variétés; il est mis à jour périodiquement.

Variétés de salades, oignons et côtes de bettes: Dans le cadre des projets PAN de l'entreprise de multiplication Sativa et des semences biologiques Zollinger, 50 variétés de côtes de bettes et 30 variétés de salades laitues ont été triées et comparées cette année. En plus 30 variétés de différentes espèces importantes pour la Suisse ont été multipliées. La sélection des variétés requiert beaucoup de temps, et rares sont les experts qui connaissent encore ces variétés anciennes de légumes. Concernant les essais de comparaison à venir, environ 150 variétés de salades et d'oignons ont été évaluées. Le groupe de travail Cultures maraîchères a ensuite effectué la sélection définitive des variétés pour les différents projets, sur la base des critères de conservation.

Jardins d'exposition: Outre ces projets, exclusivement axés sur la conservation, les jardins d'exposition ont confirmé leur grande popularité auprès du public, aussi bien au château d'Oberhofen et au couvent de Wettingen qu'à la Haute école de Wädenswil. Ils ont été créés dans le cadre du réseau national des jardins d'exposition.

Pomme de terre

Cultures maraîchères
Pomme de terre
Plantes fourragères
Grande culture
Vigne
Plantes médicinales et aromatiques
Arboriculture
Baies

Agroscope RAC Changins, Nyon	
Agroscope FAL Reckenholz, Zurich	
Agroscope FAW Wädenswil, Wädenswil	
Arboretum nationale d'Aubonne, Prangins	
Association Getreidezüchtung Peter Kunz, Hombrechtikon	
Association Rheintaler Ribelmais, Salez	
Biologische Samengärtnerei Zollinger, Les Evouettes	
Conservatoire et Jardin botanique de la ville de Genève, Genève	
Delley semences et plantes SA, Delley	
Ecole d'ingénieur de Lullier, Jussy	
EPFZ, Institut für Pflanzenwissenschaften, Lindau	
Eric Schweizer Samen AG, Thoune	
Fructus, Lindau	
Jardin conservatoire d'Erschmatt, Erschmatt	
Kantonale Zentralstelle für Obstbau, Koppigen	
Landwirtschaftliche Beratungszentrale Lindau, Lindau	
Monitoring Institute, St. Gall	
Pro Specie Rara, Aarau	
Rétropomme, Neuchâtel	
Sativa, Hünibach	
Schilperoord Peer, Alvaneu-Dorf	
Schw. Gesellschaft für Pflanzenbauwissenschaften, Zollikofen	
Autres membres de groupes de travail:	
Association Obstsortensammlung Roggwil, Roggwil	
Biosem, Chambrelieu	
Collection privée Marcel Aeberhard, Berne	
Commission Suisse pour la protection des plantes sauvages, Nyon	
Edelchrüsler, Böckten	
Forum Doracher, Zeihen	
Institut universitaire Kurt Bösch, Bramois	
Jardin des senteurs, Neuchâtel	
Kantonale Zentralstelle für Weinbau, Salez	
Médiplant, Conthey	
Obstgarten-Aktion Schaffhausen, Schaffhouse	
Obstverein Surselva, Sagogn	
Pentapharm, Bâle	
RhyTop, Salez	
Valplantes, Sembrancher	
Vitaplant AG, Witterswil	

La diversité des variétés de pomme de terre n'est pas aussi grande en Suisse que celle d'autres plantes cultivées. D'une part, la Suisse n'en fait pas une culture ciblée; d'autre part, la multiplication végétative de la pomme de terre empêche en grande partie l'émergence de variétés locales différenciées. La diversité morphologique et chromatique des variétés de plus de 150 ans est impressionnante, mais leur importance est surtout d'ordre socioculturel.

Le groupe de travail Pomme de terre a défini les critères de conservation et la liste positive de sélection des variétés, qui méritent d'être conservées. Les derniers rescapés de variétés rares ont pu être confiés à temps avant leur disparition à la culture *in vitro* de l'Agroscope RAC Changins.

Certaines variétés traditionnelles, négligées par la culture commerciale, ont longtemps continué à être décrites et préservées par l'Agroscope FAL Reckenholz. Le projet PAN de Pro Specie Rara prévoit maintenant de faire la synthèse du travail accompli au cours des dernières décennies et de le compléter. Dans l'optique de leur conservation, ces variétés sont assainies, cultivées régulièrement en petites quantités et depuis peu aussi *in vitro* dans le cadre du PAN.

Plantes fourragères

La culture fourragère a une longue tradition en Suisse. Avec l'apparition de l'assolement et du réensemencement des surfaces affectées à la culture fourragère, des variétés locales de certaines espèces ont pu se développer en Suisse. Pour la sauvegarde à long terme du matériel génétique de variétés locales, des échantillons de chaque origine sont conservés dans la banque génétique de l'Agroscope RAC Changins.

Suite à l'acquisition de nouvelles connaissances issues de la pratique, le groupe de travail a élargi en fin d'année le concept de conservation de la diversité des plantes fourragères, qui est censé contenir les lignes directrices de tous les futurs projets PAN.

Sainfoin: En 1957, 44 variétés sélectionnées et locales de sainfoin (*Onobrychis sativa* L.) ont été déposées à l'Agroscope RAC Changins. L'écologisation de l'agriculture et la réduction des apports de nutriments pourraient redonner de l'importance au sainfoin. Le premier semis et repiquage s'est déroulé l'automne dernier dans le cadre du projet mené par Eric Schweizer Samen AG pour sauvegarder et renouveler cette semence.

Fétuque des prés et ray-grass d'Italie:

Des semences d'écotypes ont été collectées et cultivées dans le cadre du projet mené par l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) en vue de préserver des écotypes de fétuque des prés et de ray-grass dans des prairies naturelles affectées à des utilisations différentes. L'objectif est d'estimer la valeur des divers types de prairies pour la conservation des variétés.

Trèfle violet de longue durée: De 1968 à 1971, l'Agroscope FAL Reckenholz a mis en place une collection unique en son genre de variétés locales de trèfle violet de longue durée. Le renouvellement de cette semence a pu s'effectuer en grande partie l'an dernier. Un projet complémentaire de l'Union des maisons suisses de semences et jeunes plantes (VSSJ) analyse maintenant certaines propriétés agronomiques, telles que le rendement, la force concurrentielle et la pérennité. En outre, les variétés locales d'origine sont cultivées «on farm» depuis le mois de juin dans cinq exploitations.

Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) a été créée en 1991 à l'initiative de M. Geert Kleijer d'Agroscope RAC Changins. Elle est organisée sous forme d'association depuis mai 2000. Au titre de commission scientifique de la Société suisse d'agronomie (SSA), la CPC est rattachée à l'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN). Elle bénéficie du soutien financier de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

La CPC a pour objectif de promouvoir la sauvegarde, l'exploitation durable, la caractérisation et l'évaluation de la diversité génétique des espèces de plantes cultivées pour l'alimentation et l'agriculture. La CPC coordonne les projets correspondants dans le cadre d'un plan d'action national.

Depuis le 2 juillet 2002, la CPC est présidée par le Conseiller national Hansjörg Hassler. Son vice-président est Roni Vonmoos, du jardin conservatoire d'Erschmatt. Ses membres sont des représentants d'institutions publiques et privées. Le bureau se situe à l'Agroscope RAC Changins, dont l'infrastructure peut être utilisée. L'accroissement de ses tâches a amené la CPC à se réorganiser en 2003. Quatre collaborateurs (230 % d'emploi) travaillent dans le bureau depuis le début de l'année dernière. Le bureau comprend également le poste de coordination (doté de 50 %) du secteur de l'arboriculture, dont le besoin se faisait fortement sentir.

Sauvegarde des plantes cultivées en Suisse

La conservation systématique et ciblée des ressources phytogénétiques en Suisse est riche d'une tradition de plus d'un siècle. Les premières indications d'activités de collecte à l'Agroscope RAC Changins remontent à 1900. Les variétés locales (cf. glossaire) de blé collectées à l'époque existent toujours. Au début des années 90, il s'est avéré nécessaire de coordonner les activités de conservation, ce qui a mené à la création de la CPC.

A la même époque, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) décidait d'établir un rapport sur l'état des ressources phytogénétiques. La Commission des ressources phytogénétiques de la FAO a mis sur pied un plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des plantes cultivées. Ce plan d'action, qui décrit vingt mesures prioritaires, a été adopté à Leipzig en 1996 par plus de 150 pays, dont la Suisse.

Sur la base de ces vingt mesures, et en collaboration avec la CPC, l'OFAG a défini un plan d'action national (PAN), adopté par le Conseil fédéral en 1997. Il met en évidence les lacunes de la protection de la diversité des espèces. Depuis 1999, l'OFAG soutient des projets ayant pour objet de remédier à ces lacunes (une liste des projets financés par l'OFAG figure sur le site Internet de la CPC). Une première phase de quatre ans a surtout servi à dresser un inventaire, durant la deuxième phase, qui a débuté en 2003 et s'achèvera fin 2006, la priorité est accordée à l'élaboration de concepts et de stratégies, notamment en ce qui concerne la conservation in situ, la mise en place d'une base de données nationale et le travail de sensibilisation du public.





Grande culture

Depuis le début du siècle dernier, les céréales, le maïs et les plantes industrielles font l'objet d'une sélection ciblée. Cette évolution entraîne l'éviction croissante de variétés locales par des variétés sélectionnées à plus haut rendement.

Plusieurs organisations et particuliers soutiennent et encouragent la sauvegarde et l'utilisation durable des variétés locales. Les principaux protagonistes sont représentés dans le groupe de travail Grande culture. Ils coordonnent les activités menées dans le cadre du PAN et ont élaboré des lignes directrices décrites dans leur concept. Les projets se situent à différents niveaux, à l'image des deux exemples présentés ci-après.

Varétés locales de maïs: Les variétés locales de maïs déposées depuis longtemps dans la banque de gènes d'Agrosope RAC Changins sont caractérisées du point de vue de leur utilité actuelle dans le projet de l'Institut de biologie végétale de l'EPF Zurich. Le maïs a été introduit très tôt en Suisse et il est, par exemple dans la vallée du Rhin, devenu la principale céréale au XVIIIème siècle. Les associations Rheintaler Ribelmais et Linthmais s'occupent activement de la collecte, de la description, de la conservation et de l'exploitation durable des quelque 100 variétés de maïs issues de la région rhénane et de la plaine de la Linth.

Culture de montagne: Le recul de la culture de montagne affecte surtout les plantes cultivées qui s'étaient adaptées, au fil des siècles, aux conditions des régions de montagne, notamment les variétés locales de céréales (blé, orge, seigle et maïs), mais aussi le lin, le chanvre, les légumes et la pomme de terre. Dans le Valais et les Grisons, le jardin conservatoire d'Erschmatt ainsi que des particuliers participent à deux projets liés à la sauvegarde et à l'utilisation durable de ce patrimoine culturel unique.

Sauvegarde des plantes cultivées à l'échelle internationale

Dans le domaine de la conservation des plantes cultivées, la FAO est le principal interlocuteur international, avec sa commission des ressources phytogénétiques. Egalement important est l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI), à Rome, un centre de compétences du groupe consultatif pour la recherche agronomique internationale. C'est là que se trouve aussi le secrétariat du programme européen de coopération des réseaux de ressources phytogénétiques (ECP/GR), fondé en 1980 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la FAO et de l'Association européenne pour l'amélioration des plantes (EUCARPIA). Ce programme de coopération est censé garantir la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources génétiques en Europe. 36 pays européens en font actuellement partie. Ils financent le programme conjointement avec divers instituts européens.

A l'heure actuelle, 18 groupes travaillent dans le réseau du programme, ce qui a sensiblement amélioré la coopération entre les instituts. Plusieurs membres de la CPC y prennent une part active. L'ECP/GR a établi des bases de données et des descriptions standard pour 54 espèces à l'échelle européenne. Il a également élaboré la base de données EURISCO, qui devrait regrouper à l'avenir les principales données de toutes les ressources génétiques à conserver en Europe. EURISCO englobe déjà 885961 accessions (entrées).

Projets du Plan d'action national

Concepts relatifs à certains groupes de plantes: Dans le cadre d'un projet du PAN, la CPC a élaboré des stratégies et des directives pour les groupes de plantes suivants: arboriculture, grande culture, cultures maraîchères, vigne, pomme de terre, baies (cf. ci-après). La mise en œuvre doit maintenant être définie pour les diverses espèces et accessions. Des concepts sont en cours d'élaboration pour les plantes fourragères ainsi que les plantes médicinales et aromatiques.

Base de données nationale: Le concept d'une base de données nationale a été publié fin juin. La concrétisation technique a ensuite été engagée. En décembre, le prototype a pu être présenté à l'OFAG. La base de données devrait être opérationnelle en juin 2004, et l'ensemble de la gestion des données du PAN devrait s'effectuer grâce à elle à partir de 2007.

Conservation in vitro: Pour qu'une conservation exempte de virus à long terme soit garantie pour les baies et les pommes de terre, il faut conserver le matériel végétal in vitro. A cet effet, la CPC a lancé son propre projet cette année. En collaboration avec le laboratoire spécialisé en cultures in vitro de l'Agroscope RAC Changins, plusieurs dizaines de variétés de baies et de pommes de terre doivent ainsi être préservées chaque année.



Comme beaucoup d'autres secteurs, la viticulture est en proie au processus de mondialisation: certains cépages tels que cabernet sauvignon, merlot et pinot noir sont présents dans le monde entier. Cette évolution entraîne aussi une perte de diversité des variétés de vigne. Chaque région vinicole possède ses propres cépages caractéristiques, adaptés à son sol et à son climat. Nous trouvons aussi en Suisse de nombreux indices de la diversité d'antan. La diversité des vins proposés aujourd'hui dans le Valais en tant que spécialités en sont le témoignage.

La Suisse compte trois grandes collections, regroupant chacune quelque 300 cépages, une collection moyenne de 100 cépages et sept petites collections de moins de 50 cépages. L'une des grandes collections est soutenue dans le cadre du PAN, une autre se trouve à l'Agroscope RAC Pully. La troisième, une collection moyenne fait aujourd'hui également partie du réseau PAN.

Le groupe de travail Vigne s'est réuni pour la première fois en 1999, en vue de coordonner les activités menées dans le cadre du PAN. Entre-temps, le concept de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques a été établi pour la vigne. Le groupe de travail a défini 111 variétés qu'il conviendrait de sauvegarder en Suisse. La plupart sont des variétés locales qui présentent une importance socioculturelle. En font également partie quelques variétés et curiosités étrangères rares. La mise sur pied et la coordination du réseau national des collections régionales de cépages ont commencé. La collection primaire et dupliquée de Frumsen (canton de St-Gall) ainsi que la collection de la presqu'île d'Au (canton de Zurich) sont en voie de création ou de transformation. Deux projets d'inventaire ont été approuvés par l'OFAG l'an dernier, l'un dans le canton de St-Gall et l'autre au Tessin.

Les variétés conservées en Suisse dans le cadre du PAN doivent aussi être décrites. Un stage de formation destiné aux personnes impliquées dans le réseau doit avoir lieu durant l'année à venir.

Plantes médicinales et aromatiques

Les plantes médicinales et aromatiques se situent à mi-chemin entre les plantes cultivées et les plantes sauvages: bon nombre d'espèces sont collectées dans la nature, d'autres sont principalement cultivées. C'est pourquoi une étroite coopération s'est instaurée avec la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages (CPS). La conservation *in situ* a pour objectif de protéger les populations naturelles et la diversité des habitats. La conservation *ex situ* permet de sauvegarder des variétés ou des écotypes sélectionnés et complète la protection des populations naturelles en recourant à des formes cultivées.

Cette année, dans le cadre du PAN, le centre de recherche Médiplant, domicilié à Conthey, a entamé l'inventaire des plantes médicinales et aromatiques importantes pour la Suisse. Environ 150 institutions actives dans ce domaine ont été contactées pour un premier inventaire. La liste des espèces de plantes médicinales et aromatiques dressée cette année par le groupe de travail devrait être assortie de critères de conservation supplémentaires dans le cadre de cet inventaire. Le groupe de travail Plantes médicinales et aromatiques a en outre complété son concept par des indications et des directives relatives à la conservation *in situ*.

Activités du comité directeur

En 2003, le comité directeur a adapté l'organigramme de la CPC et du bureau, défini la répartition des tâches et des compétences, et adopté le cahier des charges des collaborateurs.

Lors de la réunion de novembre, le comité directeur a défini les groupes cibles pour le rapport annuel. A l'avenir, celui-ci devra faire l'objet d'une conception plus professionnelle et d'une publication bilingue (allemand et français). Dans un plus proche avenir, il faudra engager la mise au point d'un prospectus de base. De plus, la CPC a désormais la possibilité d'informer sur ses activités par le biais de deux articles publiés chaque année dans HOTSPOT. HOTSPOT est un magazine bilingue très intéressant, rédigé par des professionnels, et publié par le Forum Biodiversité, un projet de longue durée de l'ASSN, domicilié à Berne. Il s'adresse à un large public: écoles, particuliers, politiques et spécialistes.

Le comité directeur souhaite également renforcer la collaboration avec l'OFAG et a pris plusieurs mesures à cet effet en 2003.

Activités du bureau

Le bureau élabore les bases de travail de la Commission et du comité directeur. Il sert d'antenne d'information pour toute personne ou organisation s'intéressant à la conservation et à l'utilisation durable des plantes cultivées et offre son assistance en conseil et en coordination pour la planification, le lancement et la réalisation de projets menés dans le cadre du PAN. Il prend position dans les propositions de projets et établit des rapports à l'attention de l'OFAG, de la FAO et de l'OCDE. Le bureau entretient sa propre base de données concernant les ressources phytogénétiques de la Suisse.

L'an dernier, le bureau a mis en place une plaque tournante pour la coordination des collections. Cela permet d'assister les participants dans le choix des variétés pour leur projets et de garantir que les variétés de plantes soient conservées en quantités suffisantes, selon une bonne répartition géographique et dans des types de collections appropriées.

Compte d'exploitation CPC 2003

Dépenses		Recettes	
Salaires	201'526.20	Solde 2002*	18'548.60
Frais	7'809.36	1er paiement OFAG	43'465.00
Divers	4'998.35	2ème paiement OFAG	75'748.00
Expertises	27'998.10	3ème paiement OFAG	129'239.00
Total	242'332.01	Total	267'000.60
Solde 2003			24'668.59

* Ce montant résulte du solde des différents projets 2002:

Bureau	429.70
PAN 7bis	10'731.95
PAN 47	2'802.00
PAN 30	4'584.95

Il y a encore quelques dizaines d'années, chaque région de Suisse avait ses propres variétés d'arbres fruitiers, longtemps préservées. Les exigences croissantes en matière de qualité et l'homogénéisation du marché ont pour effet que de moins en moins de variétés sont cultivées et commercialisées. Ainsi se perdent non seulement beaucoup de variétés, mais aussi le savoir traditionnel relatif à leur utilisation. Depuis les années 70, des organisations privées se préoccupent de la conservation et de la description des multiples variétés de fruits de Suisse.

Le concept de conservation et d'utilisation durable des arbres fruitiers a été établi pour la CPC par M. Bachofen, de Rétropomme, et approuvé par l'OFAG en septembre 2002. Applicable sur deux ans, il sera révisé durant l'année 2004. Ce concept a été expliqué au groupe de travail Arboriculture à l'occasion d'une journée d'information. Une commission technique a été mise sur pied pour les questions spécifiques liées aux différentes espèces et variétés; il a révisé et mis en application la liste positive provisoire. Deux fois par an, les organisations et les milieux intéressés peuvent proposer des amendements ou solliciter de nouvelles inscriptions, dont se chargera également la commission technique.

Inventaire des arbres fruitiers: L'inventaire sur le terrain est dans sa phase finale. Il s'est intéressé en 2003 aux cantons de Thurgovie, St-Gall, Appenzel Rhodes intérieures et Rhodes extérieures. Environ 3000 accessions ont inventoriées. Plusieurs milliers d'arbres, de deux pépinières, ont pu être répartis dans cinq collections d'introduction. Il s'agit principalement de variétés inconnues, qui attendent maintenant d'être déterminées et découvertes par les spécialistes. Seuls les cantons de Suisse centrale font encore défaut. L'inventaire sur le terrain pourra être achevé fin 2004.

Multiplication des arbres: La coordination de la multiplication des arbres en vue de créer des collections d'introduction prend beaucoup de temps, vu la durée de la culture des arbres fruitiers. Il est maintenant possible de commencer progressivement la multiplication des arbres qu'il faudrait planter définitivement dans des collections de conservation à long terme.

Inventaires historiques: Le traitement d'inventaires historiques n'est pas très avancé; il exige encore de gros efforts. Un petit projet est en cours dans ce domaine.

La conservation des variétés de baies n'est effectuée que par un petit nombre d'organisations. En outre, seuls l'Agroscope FAW de Wädenswil ainsi que quelques particuliers sélectionnent des variétés de baies. A vrai dire, depuis toujours, des variétés étrangères ont été introduites en Suisse, où elles ont acquis une importance croissante. Beaucoup de ces variétés étrangères ont toutefois disparu entre-temps de leur pays d'origine ou ne sont représentées que dans de rares collections.

Le groupe de travail Baies, créé en 2002, se compose de représentants d'organisations publiques et privées qui s'intéressent à la conservation et à l'utilisation durable des baies. André Ançay, spécialiste des baies à l'Agroscope RAC Conthey, a été désigné président cette année, tandis que Cong-Linh Lê, de l'Agroscope RAC Changins, a été accueilli comme nouveau membre. M. Lê est responsable des cultures *in vitro* à l'Agroscope RAC Changins.

La stratégie du groupe a été définie au cours des deux dernières années. L'une de ses tâches essentielles consiste à saisir les variétés présentes dans les collections actuelles, en Suisse et à l'étranger. La Fondation suisse Pro Specie Rara établit actuellement, dans le cadre d'un projet PAN, la liste des variétés de baies qu'il conviendrait de préserver en Suisse. Une première liste devrait être adoptée fin mars 2004 par le groupe de travail Baies.



Glossaire

- Accession:** Entrée de matériel végétal dans une collection; variété, population, échantillon conservé dans une collection.
- Conservation *ex situ*:** Conservation d'éléments de la biodiversité biologique à l'extérieur de leur milieu naturel.
- Conservation *in situ*:** Conservation d'écosystèmes et de milieux naturels, sauvegarde et reconstitution de populations viables dans leur environnement naturel.
- Conservation *in vitro*:** Conservation de matériel végétal sous forme de cultures à croissance lente, sur des milieux de culture, dans des conditions de laboratoire.
- Variétés locales:** Peut être désignée comme variété locale d'une certaine région une variété ayant fait son apparition dans la région en question à l'issue d'une sélection naturelle de longue durée. Les variétés locales se composent en général de plusieurs types se distinguant morphologiquement et physiologiquement les uns des autres.
- PAN:** Plan d'action national de l'OFAG.
- On farm:** Culture de ressources phytogénétiques dans l'exploitation agricole.
- Ressources phytogénétiques:** Matériel génétique présent dans des semences et des plantes et constituant la diversité des plantes cultivées.
- Liste positive:** Liste de variétés de la CPC, comprenant des critères de conservation.

Source des photos

Cultures maraîchères: Hochschule Wädenswil HSW · **Pomme de terre:** Atelier Râbacher · **Plantes fourragères:** Eric Schweizer Samen AG · **Maïs:** Association Rheintaler Ribelmals · **Céréales:** Schilperoord Peer · **Vigne:** Agroscope RAC Pully · **Plantes médicinales et aromatiques:** Médiplant · **Arboriculture:** Rétropomme · **Baies:** Pro Specie Rara

Impressum



Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC)
Domaine de Changins · CP 254 · CH-1260 Nyon 1
Tél. +41 (0)22 363 47 01 · Fax +41 (0)22 363 46 90
info@cpc-skek.ch · www.cpc-skek.ch

